Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 27 novembre 2020

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux, la secrétaire

Michel Cretin est nommé secrétaire de séance. Le maire, Jacky Morel, ouvre la séance à 20h30.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 30 octobre 2020

Les membres du Conseil municipal doivent se prononcer sur le compte-rendu de la séance du 30 octobre 2020. Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu est approuvé (pour : 14, abstention : 1).

2. <u>Urbanisme</u>

<u>Permis de construire</u>:

GAINET Philippe Création d'une véranda 11 Grande rue PESENTI Bertrand et Blandine Extension habitation et garage 67 Grande rue

<u>Déclarations préalables</u>:

BOURDENET Marie-Claude Changement destination d'un atelier en habitation 26 rue de la Vigne

3. Forêt

• Assiette, dévolution et destination des coupes de l'exercice 2021 :

Le Conseil municipal valide, à l'unanimité, l'état d'assiette des coupes 2021 proposé par l'Office National des Forêts.

Les parcelles concernées sont :

Résineux : 5, 6, 7 et 9

Feuillus: 14, 36, 37, 40 et 41

• <u>Bois de chauffage</u> : le Conseil municipal propose une vente de lots supplémentaires, les inscriptions se feront uniquement le samedi 12 décembre à 9h à 12h.

4. Régime indemnitaire des agents

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de mettre en place le RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) à la place de l'IAT (Indemnité d'administration et de technicité) à compter du 01/01/2021.

5. Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Le zonage est en cours de finalisation, les modifications souhaitées seront communiquées au bureau d'études.

6. <u>Décorations fin d'année</u>

La municipalité a décidé de décorer la place de la Poste avec de nouvelles décorations lumineuses et la fabrication d'un décor champêtre en bois.

7. Administration

• Le Conseil municipal (pour : 14, abstention : 1) autorise le maire à signer une convention entre la commune et l'Association Syndicale Autorisée (ASA) Côte d'Anroz afin de facturer le coût des travaux, administratifs et techniques, effectués par les employés communaux au profit de l'ASA.

• Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de déclasser les parcelles F 796 (voirie impasse Thalangin) et ZE 333, 345, 346, 347, 348, 351 (voirie impasse Combe Belin) du bien communal en bien public.

8. Questions diverses

➤ <u>Projet de salle</u>: le Conseil municipal décide d'adopter la procédure de marché restreint dans le cadre de la désignation du maître d'œuvre et valide la mission de pilotage des études de conceptions (esquisses, avant-projet sommaire, avant-projet définitif).

➤ <u>Date à retenir</u>:

Vendredi 22 janvier 2021

Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

Le Maire lève la séance à 22h05.

Le maire, Jacky Morel Le secrétaire de séance, Michel Cretin